



www.cercle-montesquieu.fr
tel : 01 84 20 26 60
e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

Communiqué de Presse

Le Prix du Cercle Montesquieu 2019 est décerné à l'ouvrage *L'évaluation du préjudice économique* d'Isabelle Dussart et Julien Gasbaoui aux éditions LexisNexis

Paris – le 12 avril 2019

Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle Montesquieu récompense, chaque année depuis 1997, les meilleurs ouvrages en droit des affaires ou sur la gestion des fonctions juridiques, qui assistent le directeur juridique dans sa mission.

Sous la direction de **Bénédicte Wautelet**, directrice juridique du Groupe Figaro et vice-présidente du Cercle Montesquieu, le Jury du Prix du Cercle 2019, composé de 11 membres de l'association, a étudié une sélection de 44 ouvrages, tous dignes du plus grand intérêt et de très haute qualité. Le Prix du Cercle 2019 a été organisé grâce au soutien du cabinet Ashurst, cabinet Ami du Cercle.

Le Prix du Cercle a été remis le 11 avril 2018 par **Isabelle de Silva** Présidente de l'Autorité de la Concurrence. La remise de ce prix a eu lieu dans le cadre de la huitième édition des Débats du Cercle, journée organisée tous les ans par le Cercle Montesquieu devenue un carrefour incontournable d'échanges entre le monde économique et juridique, et contribuant à la promotion du droit et de la fonction juridique au bénéfice des entreprises.

Le Prix du Cercle Montesquieu 2019 a été décerné à l'ouvrage *L'évaluation du préjudice économique* d'Isabelle Dussart et Julien Gasbaoui. Cet ouvrage, paru aux éditions LexisNexis, traite d'un sujet encore assez peu documenté grâce aux regards croisés d'un avocat et d'un expert-comptable. Une première partie théorique est consacrée au droit commun de la réparation. La deuxième partie porte sur le droit spécial de l'évaluation. Et enfin, La troisième partie traite de questions pratiques.

Comme le souligne **Bénédicte Wautelet**, «*les membres du jury du Prix du Cercle ont été particulièrement séduits par cet ouvrage qui se positionne comme un véritable outil pour les directeur juridiques en traitant le sujet de l'évaluation du préjudice économique de façon théorique et pratique.*

Nicolas Guérin, président du Cercle Montesquieu, précise : «*L'intérêt de cet ouvrage est de faire la synthèse du droit et de la finance, en s'appliquant à tous les secteurs d'activité.* »

A propos du Cercle Montesquieu

Créé en 1993, le Cercle Montesquieu est aujourd'hui l'un des premiers lieux de réflexion sur la fonction de directeur juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Ces principales missions sont de promouvoir le directeur juridique et sa fonction, favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques, être reconnu comme un interlocuteur de référence du droit en entreprise, contribuer à la réflexion sur la formation des directeurs juridiques de demain. Le Cercle Montesquieu regroupe des directeurs juridiques de tous les principaux secteurs d'activité, d'entreprises privées, publiques, d'associations et d'institutions reconnues.

Contact Presse :

Maylis BAYVET, déléguée générale : m.bayvet@cercle-montesquieu.fr Tel : 06 09 24 88 86